



Contactez :

**Michel Gaudet**, Directeur exécutif

**Dr. John Molot**

☎ 514 332 4320

Courriel: [bureau@aseq-ehaq.ca](mailto:bureau@aseq-ehaq.ca)

[www.aseq-ehaq.ca/fragrances](http://www.aseq-ehaq.ca/fragrances)

## Communiqué de presse

Saint-Sauveur, le 13 février, 2020. **Mise en place d'une politique sans fragrances ou parfums dans les établissements de santé au Québec.** L'Association pour la santé environnementale du Québec a **une pétition hébergée sur le site de l'Assemblée nationale du Québec** demandant au gouvernement du Québec de prendre tous les moyens nécessaires pour mettre en place **une politique sans fragrances ou parfums et l'utilisation de produits les moins toxiques dans les établissements de santé au Québec.**

La pétition est à : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8231/index.html>

Environ un tiers des Canadiens éprouvent des symptômes lorsqu'ils sont exposés à des parfums, des fragrances et d'autres produits parfumés. Cela inclut les personnes souffrant d'asthme et d'autres troubles respiratoires, de migraine, d'allergies et des hypersensibilités environnementales.

Tel que noté dans l'éditorial du 3 novembre 2015 du Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC) : *« Beaucoup de pratiques qui sont acceptables ailleurs ne le sont pas dans les hôpitaux, comme l'application de parfums artificiels sur le corps (...). Il n'y a donc pas lieu de continuer à tolérer les parfums artificiels dans les hôpitaux (...). Il devrait être interdit de porter des parfums artificiels dans tous les hôpitaux, ce qui favoriserait la sécurité des patients, du personnel et des visiteurs. »*

Tel qu'établi par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) des États-Unis dans leur politique sans-fragrances : *« Les fragrances ne sont pas appropriées dans un environnement professionnel, et l'utilisation de produits contenant des fragrances peut porter préjudice à la santé des travailleurs ayant des hypersensibilités chimiques, des allergies, de l'asthme, et des maux de tête/migraines chroniques. »*

Les établissements de soins de santé devraient être des endroits sécuritaires pour les personnes qui sont malades ; un endroit où aller sans autre souci que celui d'être soigné. Les milieux hospitaliers devraient accommoder tous les patients, indépendamment de leur maladie. La santé et le bien-être des patients devraient être la plus haute priorité. Des soins de santé sans parfum sont disponibles dans d'autres provinces du Canada.

Pour plus d'information contactez l'Association pour la santé environnementale du Québec.

-30-

**Association pour la santé environnementale du Québec / Environmental Health Association of Québec (ASEQ-EHAQ)**

C.P. 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0 / P.O. Box 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0

☎ 514-332-4320 ☎ 450-227-4143 [bureau@aseq-ehaq.ca](mailto:bureau@aseq-ehaq.ca) / [office@aseq-ehaq.ca](mailto:office@aseq-ehaq.ca)

[www.aseq-ehaq.ca](http://www.aseq-ehaq.ca) / [www.HypersensibiliteEnvironnementale.com](http://www.HypersensibiliteEnvironnementale.com) / [www.ecoasisquebec.ca](http://www.ecoasisquebec.ca)